



Doit-on payer des impôts sur les gains de jeu en France ?

Fiche pratique publié le 25/02/2025, vu 136 fois, Auteur : [Légavox - Actualités](#)

Il est important de noter que si les gains des joueurs sont généralement exonérés d'impôt sur le revenu, les opérateurs de jeux en France sont soumis à diverses taxes sur leurs revenus.

Les jeux d'argent sont légaux en France et réglementés par l'Autorité nationale des jeux (ANJ). Cependant, une question récurrente chez les joueurs concerne la fiscalité de leurs gains : faut-il payer des impôts sur les gains de jeu en France ?

Il est important de noter que si les gains des joueurs sont généralement exonérés d'impôt sur le revenu, les opérateurs de jeux en France sont soumis à diverses taxes sur leurs revenus. Les récents développements législatifs ont entraîné une augmentation de ces taxes, avec un taux atteignant actuellement 55% du produit brut des jeux.

La législation sur les jeux d'argent en France

La France autorise plusieurs formes de jeux d'argent, notamment :

- Le loto et les jeux de grattage organisés par la FDJ (Française des Jeux)
- Les paris sportifs et hippiques (PMU)
- Les jeux de casino (machines à sous, blackjack, roulette, etc.)
- Le poker en ligne et en salle

Bien que les jeux soient strictement encadrés, la question de l'imposition des gains dépend principalement du statut du joueur.

Les gains des joueurs occasionnels sont exonérés d'impôts

En France, un joueur occasionnel, c'est-à-dire une personne qui joue de manière récréative sans en faire une source de revenus régulière, n'a pas à payer d'impôts sur ses gains.

Ainsi, que vous remportiez un gain à la loterie, au poker en ligne ou en pariant sur un match de football, ces sommes ne nécessitent aucune déclaration auprès de l'administration fiscale. La

raison est simple : elles sont considérées comme le fruit du hasard et non comme un revenu imposable.

Que vous préfériez le baccarat, le blackjack ou les machines à sous, une belle victoire sur un [casino en ligne français](#) reste exonérée d'impôts pour les joueurs occasionnels. Toutefois, il est recommandé de rester informé des éventuelles évolutions des politiques fiscales sur les jeux d'argent.

Les joueurs professionnels sont imposables

La situation est différente pour les joueurs professionnels. Un joueur est considéré comme professionnel lorsque :

- Il tire une part significative de ses revenus des jeux d'argent.
- Il joue régulièrement avec une stratégie et une gestion de bankroll.
- Il participe à des tournois et compétitions de manière récurrente.

Dans ce cas, les gains sont considérés comme des revenus professionnels et doivent être

déclarés aux impôts. Le fisc peut requalifier l'activité en profession libérale et soumettre les gains au barème progressif de l'impôt sur le revenu ainsi qu'aux cotisations sociales.

La Contribution Sociale Généralisée (CSG) sur certains gains

Bien que les gains ne soient pas soumis à l'impôt sur le revenu pour les joueurs occasionnels, certains types de gains sont assujettis à des prélèvements sociaux :

- [Les gains supérieurs à 1,500€](#) sur les machines à sous sont soumis à un prélèvement de 12% au titre de la CSG.
- Les gains issus de certains jeux de loterie peuvent aussi être soumis à des prélèvements sociaux.

La fiscalité des opérateurs de jeux

Si les joueurs occasionnels ne paient pas d'impôts sur leurs gains, les opérateurs de jeux d'argent sont fortement taxés en France. Les casinos, sites de paris en ligne et autres plateformes doivent s'acquitter de diverses taxes, notamment :

- Une taxe sur le produit brut des jeux (PBJ), [qui peut aller jusqu'à 55% des recettes brutes.](#)
-

Des contributions spécifiques pour financer le sport et la lutte contre l'addiction aux jeux d'argent.

Ces taxes sont la raison pour laquelle les sites de jeux légaux en France appliquent des frais sur certaines transactions ou ont des cotes moins avantageuses par rapport aux sites étrangers.

Que se passe-t-il pour les joueurs français jouant sur des sites étrangers ?

Certains joueurs français choisissent de jouer sur des sites étrangers pour éviter la réglementation stricte et les taxes imposées aux opérateurs français. Cependant, cela peut poser des problèmes légaux :

- Les sites non autorisés par l'ANJ sont illégaux en France, et leurs gains peuvent être saisis.
- Les transferts de fonds depuis des sites étrangers peuvent être surveillés par l'administration fiscale.
- En cas de litige avec un site étranger, il est souvent difficile d'obtenir un recours légal.

Conclusion : faut-il déclarer ses gains aux impôts ?

En résumé, les joueurs occasionnels n'ont pas à payer d'impôts sur leurs gains, car ceux-ci sont généralement considérés comme le fruit du hasard et non comme une source de revenu. Cependant, les joueurs professionnels doivent déclarer leurs gains comme revenus, car leur activité de jeu constitue leur principal moyen de subsistance.

Certains gains, notamment ceux des machines à sous dépassant 1 500 €, sont soumis à la Contribution Sociale Généralisée (CSG) avec un prélèvement de 12 %. Par ailleurs, les opérateurs de jeux en France sont fortement taxés, certains devant s'acquitter d'une taxe allant jusqu'à 55 % de leur produit brut des jeux.

Jouer sur des sites étrangers non autorisés comporte des risques légaux. Ces plateformes n'étant pas réglementées par les autorités françaises, les gains peuvent être soumis à un contrôle fiscal, et en cas de litige, les joueurs peuvent rencontrer des difficultés pour récupérer leurs fonds.

Si vous êtes un joueur occasionnel, vous pouvez profiter de vos gains sans vous soucier des impôts. Cependant, si vous gagnez fréquemment des sommes importantes, il est recommandé de consulter un expert fiscal afin d'éviter tout problème avec l'administration fiscale.